

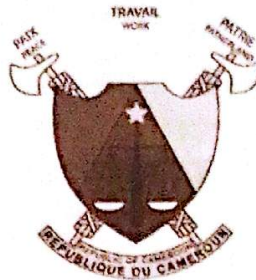
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

**DIVISIONAL TENDERS
BOARD**

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE :

PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MVILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°003/AONO/L/L07/CDPM/2026 DU 27 / AOUT 2026 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BANE DANS
LE DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT : BIP/MINAT 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Préfet du Département de la Mvila, Maître d'ouvrage délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) du 27 AOUT 2026 pour l'exécution des travaux de :

**REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BANE DANS LE
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

2. Consistance des travaux :

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ✓ Prestations d'intérêt commun
- ✓ Ouvertures
- ✓ Revêtement sol
- ✓ Electricité

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

4. Allotissement :

Les travaux sont regroupés en 01 lots.

5 ° ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en Un lot :

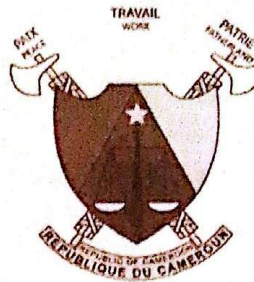
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

**DIVISIONAL TENDERS
BOARD**

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE :

PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MVILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°003/AONO/L/L07/CDPM/2026 DU 27 / AOUT 2026 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BANE DANS
LE DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT : BIP/MINAT 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Préfet du Département de la Mvila, Maître d'ouvrage délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) du 27 AOUT 2026 pour l'exécution des travaux de :

**REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BANE DANS LE
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

2. Consistance des travaux :

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ✓ Prestations d'intérêt commun
- ✓ Ouvertures
- ✓ Revêtement sol
- ✓ Electricité

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

4. Allotissement :

Les travaux sont regroupés en 01 lots.

5 ° ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en Un lot :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (2%)
Lot Unique	REHABILITATION DE LA SOUS- PREFECTURE DE BIWONG-BANE DANS LE DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.	15 000 000	300 000

5. Coût prévisionnel des travaux :

Le coût prévisionnel des travaux est de : 15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA.

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public MINAT, Exercice 2026

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **Trois cent mille (300 000)**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire doit être accompagné du récépissé de dépôt de la CDEC et sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services de la Préfecture d'Ebolowa, MOD aux heures ouvrables (service (SIGAMP), numéro de porte....., BP..., téléphone, ... dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la préfecture d'Ebolowa, numéro de porte..., dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de trente mille (30 000) francs CFA Francs CFA, payable à la Trésorerie Générale d'Ebolowa.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

11. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

12. Remise des offres :

- La soumission étant exclusivement en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS au plus tard le 24 SEPT 2026 à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/L/L07/CDPM/2026 DU 27/AOÛT 2026 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BANE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des offres :

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- les offres sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, l'absence du récépissé de dépôt CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ouverture des offres :

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la PREFECTURE D'EBOLOWA dans la salle de réunion de la préfecture d'Ebolowa, le 24 SEPT 2026 à **15 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation :

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission et du récépissé de dépôt de la CDEC
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée scannée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.
- e) De l'absence de l'attestation de catégorisation, des entreprises du secteur des Bâtiments et des Travaux Publics relevant du sous-secteur d'activités Bâtiment et Equipements Collectifs, catégorie E

14.1.1.2.

Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- f) Non obtention de **quatre (04) critères sur six (06)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Soumission non conforme au modèle du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Présentation des offres (01 critère) ;
- b) Méthodologie d'exécution (01 critère) ;
- c) Planning d'exécution (01 critère) ;
- d) Souscription des formulaires* (01 critère)
- e) Preuve d'acceptation des conditions du marché* (01 critère)
- f) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

*NB : Les critères d et e sont constitués chacun de 02 sous-critères. Pour obtenir un oui, il faut avoir validé les deux sous-critères.

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Nombre maximum des lots :

Sans objet

17. Attribution de la lettre-commande :

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

18. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture d'Ebolawa Tél :

EBOLOWA, le **27 AOUT 2026**

Le PREFET,
(Autorité contractante)

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP DD/MVILA ;
- ✓ CIPM/MVILA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.



Emmanuel Frédéric Dongo
Administrateur Civil